

## Séance de l'assemblée délibérante du 24 avril 2019

### Délibération n°14/2019

Le Comité Syndical du SEAT, légalement convoqué le mardi 16 avril deux mille dix-neuf, s'est réuni à 18 heures, le mercredi 24 avril deux mille dix-neuf, en session ordinaire, à Pérignat-ès-Allier.

**Titulaires présents :**

BERNARD Françoise  
HEALY Bénédicte  
BUCHE Jean-Pierre  
BRUHAT Pascal  
DEMERE Jean-François  
BRANLARD Gérard

**Titulaires excusés :**

PETEL Gilles  
BLANCHET Roland  
SALLES Daniel  
DELETANG Claude

**Suppléants présents :**

ARDOUREL Sylvie

**Suppléants excusés :**

GUELON René  
AUBIER Claude  
DUPECHER Pierre  
FEDERSPIEL Héléne  
LANGUILLE Fabienne  
BLANCHAMP Gérard  
DUMAS Olivier  
HENRION Colette  
GUILLAUME Gérard

**Représentation :**

Membres en exercice	Membres Présents	Membres Représentés	Pouvoirs	Excusés	Votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
10	7				7	7	0	0

**Objet : Achat de matériels informatiques pour le chargé de mission agricole**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Considérant** la délibération n° 42/2018 du 28 novembre 2018 « Dépôt d'un dossier LEADER pour l'étude d'une ferme maraîchère à vocation expérimentale »,

Le Président précise que dans le cadre du dossier LEADER déposé auprès du Grand Clermont « Etude pour la création d'une ferme maraîchère à vocation expérimentale », une enveloppe de 600€, subventionnée à hauteur de 80%, avait été inscrite pour l'achat de matériels liés à l'environnement du poste.

Le Président propose l'achat d'un ordinateur et d'un téléphone portables. L'agent étant régulièrement en déplacement ou sur le terrain dans le cadre de ces missions, l'achat d'un téléphone dédié est justifié. Il est proposé d'acheter un téléphone basic ou d'occasion, les fonctionnalités internet ou appareil photo n'étant pas nécessaires. Le président propose de souscrire un forfait ou d'acheter une carte SIM permettant de prépayer les communications.

**Après exposé et délibération, sur proposition du Président, le Comité Syndical décide à l'unanimité :**

- **D'approuver** l'achat d'un ordinateur et d'un téléphone portables respectant une enveloppe financière de 600€ ;
- **D'autoriser** le Président à contractualiser un abonnement avec un opérateur pour ce téléphone ;
- **De donner** mandat au Président pour signer tous documents liés aux présentes décisions,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président  
M. Jean-Pierre BUCHE

